

Lettre d'informations sur les déchets

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous envoyer le calendrier du ramassage des ordures pour 2018. Je vous invite à bien le consulter notamment pour les jours fériés car certaines tournées sont annulées ou reportées.

Conservez-le, il vous sera utile tout au long de l'année : des informations sur le tri des déchets ainsi que les horaires de la déchetterie y sont indiqués.

Depuis une dizaine d'années, nous avons appris à trier, les matières recyclables comme le verre, les métaux ou le papier, à valoriser les déchets bio-dégradables et à utiliser les déchèteries pour les déchets encombrants, dangereux ou végétaux.

Mais les refus de tri (déchets mis par erreur dans les divers contenants) sont encore nombreux. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés en centre de traitement, soit un transport et un traitement de plus.

Merci de bien respecter les consignes de tri qui vous sont données et en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter : nous sommes à votre disposition pour vous aider à bien trier.

Recyclons toujours mieux ! Agissons ensemble et poursuivons le geste du tri !

Rappel sur le tri des bio-déchets :

Nous continuons de constater une mauvaise qualité des bio-déchets : des déchets « plastiques » (barquettes, pots, papier d'aluminium ...) se retrouvent mélangés à ces déchets bio-dégradables.

Ce qui a eu pour conséquence le refus de nos livraisons.

Nous vous rappelons que vous devez déposer UNIQUEMENT les déchets bio-dégradables (dans les bio-seaux ou bacs 120L qui vous ont été fournis par le SYCTEVOM), ce qui suit :

- RESTES DE REPAS
- EPLUCHURES DE LEGUMES, DE FRUITS
- VIANDES, POISSONS, OS
- COQUILLES D'ŒUFS, COQUILLAGES
- FILTRES DE MARC DE CAFE ET SACHETS DE THE
- PAPIERS ESSUIE-TOUT
- FLEURS ET PLANTES D'INTERIEUR

Rappel : les excréments et litières d'animaux sont interdits.

Les déchets verts sont toujours acceptés, à condition qu'ils ne soient pas dans le bac de bio-déchets.

Ce ramassage des déchets verts ne devrait pas être fait car il y a la déchetterie, c'est un service supplémentaire, pour aider les personnes âgées mais tout le monde en profite.

Pour vous dire que nous collectons 8 à 9 Tonnes de végétaux, cela fait beaucoup, c'est un service supplémentaire que vous nous obligez à faire.

Ces déchets verts ne doivent pas être mélangés aux bio-déchets (ils doivent être déposés à côté de votre bac bio-déchets) car les agents ont pour consigne de contrôler vos bacs avant de les vider.

Si des végétaux se trouvent dans vos bacs, ces derniers ne seront pas vidés, ils ne seront pas ramassés.

Toutes ces consignes sont à appliquer à partir du 1^{er} JANVIER 2018.

- 1) Quand sortir mes déchets ? Vos sacs-bacs doivent être présentés la veille de la collecte.
- 2) Où me procurer mes sacs ? Dans la mairie de mon domicile et à la mairie de Sichamps, siège du SYCTEVOM En Val de Nièvre
- 3) Pourquoi mon sac-bac n'a pas été ramassé ? Avant de téléphoner au SYCTEVOM, je dois me poser les questions suivantes : ai-je bien sorti mon sac-bac la veille ? Mon sac-bac est-il visible pour les agents de collecte ? Mon sac-bac est-il conforme, ai-je glissé par erreur un « refus de tri » ?

Merci de sortir vos sacs bien remplis et fermés.

Je compte vivement sur votre coopération et je tiens encore une fois à remercier, au nom de tous mes collègues élus, les personnes qui agissent et agiront avec bon sens pour que la gestion de nos déchets soit la plus efficace possible.

J'en profite pour vous indiquer que nous essayons d'assurer au mieux la collecte de vos ordures ménagères mais parfois des aléas (climatiques, mécaniques...) font que, malgré tous nos efforts pour effectuer ce ramassage, nous ne pouvons satisfaire à ce service.

Les décisions de ne pas faire partir les camions ou de rapatrier une équipe en cours de collecte, se prennent souvent au dernier moment, sans que nous puissions prévenir la population.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension si de tels cas se présentent dans le courant de l'année.

Tous les élus et agents du SYCTEVOM se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

Léonard JAILLOT, Président du SYCTEVOM En Val de Nièvre

Mairie – 58 700 SICHAMPS ☎ : 03.86.68.11.00